



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Conservation de la flore et de la faune arctiques (CFFA)

CATÉGORIE DU SUJET :

Biodiversité et écosystèmes

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Multilatéral

FORME :

Cadre international volontaire

ÉTAT :

- La CFFA a été établie conformément à la *Déclaration sur la protection de l'environnement arctique*, le 14 juin 1991, qui comprenait un plan d'action conjoint de la Stratégie de protection de l'environnement arctique.
- Documents de cadre stratégique pour la CFFA (1992, 1997, 1998, 2002, 2004, 2013)
- La *Déclaration sur la création du Conseil de l'Arctique*, du 19 septembre 1996, qui reconnaît la Stratégie de protection de l'environnement arctique et prévoit un engagement à assurer l'encadrement et la coordination de la CFFA.
- En cours – Les ministres du Conseil de l'Arctique orientent et approuvent le plan de travail de CFFA tous les deux ans.

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement climatique Canada

Partenaires : Pêches et Océans Canada (MPO), Savoir polaire Canada (POLAIRE), Agence Parcs Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada, Ressources naturelles Canada (RNCAN), Affaires mondiales Canada (AMC), Transports Canada.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

- Site Web de [Conservation de la flore et de la faune arctiques](#)
- Site Web du [Conseil de l'Arctique](#)

Personnes-ressources :

- [ECCC – Infomathèque](#)

ÉDITION DU RECUEIL :

Janvier 2020

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

L'Arctique canadien couvre 40 % de la masse terrestre du Canada et abrite plus de 130 000 personnes. Il comprend des paysages variés, une richesse de populations fauniques et des habitats uniques en leur genre; il est important pour les Canadiens de le protéger. CFFA est le groupe de travail sur la biodiversité du Conseil de l'Arctique. Il offre une tribune où les huit pays de l'Arctique et six participants permanents représentant les peuples autochtones de l'Arctique peuvent travailler de concert pour assurer la conservation des végétaux et des animaux arctiques. Les initiatives de CFFA, comme l'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique, mettent en lumière les menaces à la région de l'Arctique et les mesures que nous devons prendre collectivement pour protéger cet environnement unique.

OBJECTIF

Coopération envers la conservation de la biodiversité arctique.

Forum interdisciplinaire de coordination des renseignements et des données aux fins de démarches décisionnelles.

Élaboration de réponses communes aux problèmes d'importance pour l'Arctique, y compris la recherche, l'utilisation durable et la conservation.

Communication des conclusions afin de promouvoir les pratiques qui assureront la durabilité des ressources vivantes de l'Arctique.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

À l'instar du Conseil de l'Arctique, CFFA est constitué de représentants des huit États de l'Arctique et de six participants permanents. Les États et organisations observateurs deviennent de plus en plus actifs.

CFFA est administré par un président, un conseil d'administration et est supporté ainsi que coordonné par le Secrétariat international de CFFA.

Le plan de travail est préparé par le conseil d'administration de CFFA et est approuvé par des hauts fonctionnaires des pays arctiques tous les deux ans. Les six principaux volets des travaux de CFFA sont les suivants :

- Surveillance : Par l'intermédiaire du [Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire](#), qui harmonise et intègre les activités de surveillance pour favoriser la détection et la communication rapides des tendances et des pressions en matière de biodiversité, et l'intervention en réponse à celles-ci. Comprend une surveillance dans les collectivités, des indicateurs et des plans de surveillance fondés sur les écosystèmes.
- Gestion des données : Par l'intermédiaire du [service de données sur la biodiversité de l'Arctique](#), portail de données interopérable en ligne permettant d'accéder à des données et des cartes sur la biodiversité, de les intégrer, de les analyser et de les afficher.
- Évaluation : Mettre en rapport et évaluer les états et tendances de la biodiversité arctique au moyen de la science et de connaissances traditionnelles. L'une des principales évaluations est [l'évaluation de la biodiversité arctique de 2013](#) et les recommandations stratégiques et le plan de mise en œuvre correspondants.
- Stratégies : Fournir des cadres de réponses administratives efficaces aux évaluations et fournir des recommandations scientifiques et des recommandations de conservation sur la façon de les appliquer.
- Coopération internationale : Partenariats stratégiques avec les organisations internationales et régionales concernées pour publier des renseignements justes et à jour en contribution aux processus d'intérêt mutuel.
- Communication, éducation et sensibilisation.

RÉSULTATS ATTENDUS

CFFA doit mettre en œuvre son plan de travail et rendre ses comptes officiellement aux ministres par l'entremise des hauts fonctionnaires des pays de l'Arctique tous les deux ans. Cela comprend le respect des priorités énoncées dans les déclarations ministérielles et la réalisation des projets décrits dans le plan de travail.

PARTICIPATION DU CANADA

Cet accord est important pour le Canada parce qu'une très grande proportion de l'Arctique se trouve à l'intérieur de ses frontières. L'Arctique abrite une biodiversité unique et d'importance mondiale, une faune iconique, comme l'ours blanc, le narval, le caribou, des millions d'oiseaux migrateurs nicheurs, certaines espèces en péril, ainsi que des réserves nationales de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs. On y trouve

aussi de nombreux établissements humains, et les peuples autochtones dépendent de sa biodiversité pour assurer leur sécurité alimentaire et entretenir leur culture. L'Arctique est confronté à des pressions qui s'accroissent rapidement, y compris les changements climatiques, la mise en valeur des ressources et le transport. Il est essentiel pour les décideurs de comprendre l'environnement et ce qui arrive à la biodiversité pour assurer une exploitation durable des ressources tout en maintenant la biodiversité et les cultures qui en dépendent. CFFA constitue le meilleur forum pour rendre accessibles les renseignements les plus à jour et pour formuler des stratégies collaboratives conjointes visant à régler les problèmes communs. La démarche de CFFA est en harmonie avec la stratégie de conservation et d'utilisation durable du Canada (p. ex. promouvoir l'intégration d'objectifs économiques, environnementaux, sociaux et culturels), et elle fait valoir l'inclusion et la reconnaissance des intérêts autochtones.

CFFA appuie les priorités du Canada dans le Conseil de l'Arctique. Devant l'intérêt grandissant pour l'Arctique à de nombreux points de vue, le Conseil de l'Arctique et ses groupes de travail deviennent de plus en plus pertinents.

Le chef de délégation du groupe de travail de CFFA provient d'Environnement et Changement climatique Canada, et d'autres ministères fédéraux apportent leur soutien, surtout en ce qui concerne les réseaux scientifiques et la surveillance. Le MPO fournit le responsable du groupe de surveillance en mer, la Direction générale des sciences et de la technologie (DGST) d'Environnement et Changement climatique Canada fait de même pour les groupes de surveillance de l'eau douce et celui de surveillance terrestre, et pour les oiseaux de mer. POLAIRE assure la direction du groupe côtier par l'intermédiaire de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique, alors que le Service canadien de la faune (SCF) est responsable des espèces envahissantes et des Initiatives sur les oiseaux migrateurs de l'Arctique. De nombreux biologistes et scientifiques provenant de divers organismes gouvernementaux participent aux réseaux et aux projets. Le Canada joue un rôle particulièrement fort en ce qui concerne les oiseaux migrateurs dans l'Arctique.

Le chef de délégation conserve un groupe consultatif constitué de représentants des ministères concernés et des gouvernements territoriaux. Ce groupe donne des conseils sur les positions du Canada et donne aussi divers commentaires sur les propositions et rapports de CFFA. Le Canada participe activement à toutes les

réunions de CFFA, y compris les réunions intersessions, et fournit la direction de grands projets.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités clés des deux dernières années

Le Canada a coprésidé le groupe d'experts sur les oiseaux de mer de même que les groupes de travail sur les Amériques et les voies migratoires de l'Initiative sur les oiseaux migrants de l'Arctique.

Le Canada coprécide les groupes d'experts du plan de surveillance de l'eau douce et de la biodiversité côtière, et codirige la préparation du plan de surveillance de la biodiversité côtière et du rapport sur l'état de la biodiversité des milieux d'eau douce de l'Arctique.

Le Canada est toujours actif dans les groupes d'experts du plan de surveillance de la biodiversité marine et terrestre et a participé à la préparation du premier rapport sur l'état de la biodiversité marine de l'Arctique.

Le Canada codirige une initiative visant l'intégration des principes de biodiversité dans le processus décisionnel concernant l'Arctique et il a été actif dans l'élaboration d'une stratégie de prévention et de gestion des espèces exotiques envahissantes.

Le Canada donne des commentaires sur tous les projets, propositions et rapports de CFFA, et participe activement aux négociations visant les recommandations stratégiques.